

Arrondissement de PRIVAS
MAIRIE DE SAINT-JUST D'ARDECHE (07700)

Tél : 04 75 04 66 80 - Télécopie : 04 75 98 74 55

Mél : mairie@saintjustdardeche.fr

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL** est convoqué

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 à 18H

ORDRE DU JOUR :

- Fixation du taux de la taxe d'aménagement et des exonérations facultatives
- Révision des prix des tickets de cantine
- Révision des prix des tickets de garderie
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation : avis du Conseil municipal
- Validation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 1^{er} juin 2017 à la CCDRAGA
- Nouveaux statuts du SDEA : avis du Conseil municipal
- Présentation de différents rapports d'activité : du SYPP, de la CCDRAGA, du Syndicat Ardèche Claire

Questions diverses

Fait à la Mairie, le 6 septembre 2017

Le Maire,
Pierre-Louis RIVIER.

